

Présidence de M. Roland Rapaz, président

Membres absents excusés : Marlène Bérard, Xavier de Haller, Marie Deveaud, Martine Fiora-Guttmann, André Gebhardt, François Huguenet, Philippe Jacquat, Evelyne Knecht, Gilles Meystre, Denis Pache, Esther Saugeon, Graziella Schaller, Namasivayam Thambipillai, Jean-Pierre Thurre, Marlène Voutat, Magali Zuercher.

Membres absents non excusés : Jean Mpoy.

Membres présents	83
Membres absents excusés	16
Membre absent non excusé	1
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 30, en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

**Rapport s/
Pétition**

**Pétition de l'Association Route du Signal et consorts (207 sign.) :
« Pour une voie à sens unique à la route du Signal »**

Rapporteur : M. Nkiko Nsengimana (Les Verts)

Discussion

Jean-Charles Bettens (Soc.) ; Pierre-Antoine Hildbrand (LE) qui demande le renvoi pour étude et communication ; Olivier Français, directeur des travaux.

Le président passe au vote. Vote oui, celles et ceux qui désirent suivre la conclusion de la commission (renvoi pour étude et rapport-préavis). Vote non, celles et ceux qui désirent suivre la proposition de M. Pierre-Antoine Hildbrand (renvoi pour étude et communication).

Vote

Le Conseil, par 44 oui, 27 non et 3 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport-préavis, en vertu de l'article 73 *litt. a)* du Règlement du Conseil communal.

**Rapport s/
Rapport-préavis
2010/12**

**Postulat de M. Roland Rapaz
« Pour la construction d'une liaison praticable pour tout un chacun
entre le Flon et Sévelin ».**

**Postulat de M. Charles-Denis Perrin
« Pour l'étude d'une station du TSOL à Sévelin »**

Rapporteur : M. Jean Tschopp (Soc.)

<i>Discussion</i>	Charles-Denis Perrin (LE) ; <u>Roland Ostermann (les Verts) qui dépose un amendement à la conclusion 2</u> ; Jean-Charles Bettens (Soc.) ; Jean Tschopp (Soc.) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Charles-Denis Perrin (LE).
<i>Amendement Dépôt</i>	« 2. de soutenir la volonté de la Municipalité de poursuivre l'étude d'une nouvelle station du m1 »
<i>Vote s/ concl. 1</i>	Le Conseil, par 76 oui, 0 non et 1 abstention, approuve par la conclusion 1 de la commission.
<i>Vote s/ amendement</i>	Le Conseil, par 34 oui, 28 non et 13 abstentions, approuve l'amendement déposé par M. Roland Ostermann (les Verts).
<i>Vote s/ concl. 2 amendée</i>	Le Conseil, par 51 oui, 14 non et 12 abstentions, approuve la conclusion 2 amendée, soit finaleme nt décide : <ol style="list-style-type: none">1. d'approuver la réponse de la Municipalité aux postulats de M. Rapaz « Pour la construction d'une liaison praticable pour tout un chacun entre le Flon et Sévelin » et de M. Perrin « pour l'étude d'une station du TSOL à Sévelin » ;2. de soutenir la volonté de la Municipalité de poursuivre l'étude d'une nouvelle station du m1.
Rapport s/ Motion	<p style="text-align: center;">Motion de M^{me} Natacha Litzistorf Spina : « Pour une politique de sécurité urbaine à Lausanne. »</p> <p style="text-align: center;"><u>Rapporteur</u> : M. Nkiko Nsengimana (Les Verts)</p>
<i>Discussion</i>	Jean-Luc Chollet (UDC) ; Natacha Litzistorf (les Verts) ; Françoise Longchamp (LE) ; Alain Hubler (AGT), Fabrice Ghelfi (Soc.) ; Marc Vuilleumier, directeur de SPS ; Natacha Litzistorf (les Verts) ; Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; Alain Hubler (AGT) ; Johan Pain (AGT) ; Nicolas Gillard (LE) ; <u>Thérèse de Meuron (LE) qui dépose une motion d'ordre demandant de passer au vote.</u> La motion d'ordre est soutenue par le nombre suffisant de voix. Le président la met en discussion.
<i>Discussion s/ la motion d'ordre</i>	Jacques-Etienne Rastorfer (Soc.).
<i>Vote s/ la motion d'ordre</i>	Le Conseil, à la majorité, approuve la motion d'ordre. Le président passe dès lors au vote.
<i>Vote</i>	Le Conseil, à la majorité avec 5 oppositions et une dizaine d'abstentions, approuve les conclusions de la commission, soit décide : <ol style="list-style-type: none">1. de transformer cette motion en postulat ;

2. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

**Rapport s/
Postulat**

Postulat de Mme Elisabeth Wermelinger :
« 'Espace Riponne' : la maison lausannoise des seniors et
des organisations actives en faveur des aînés. »

Rapporteur : M. Jean-Luc Chollet (UDC)

Discussion

Elisabeth Wermelinger (Soc.) ; Giampiero Trezzini (les Verts) ; Myriam Tétaz (AGT) ; Bertrand Picard (LE) ; David Payot (AGT).

Vote

Le Conseil, à la majorité avec 1 opposition et une demi-dizaine d'abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Postulat

de M. David Payot (AGT) et consorts : « Une solution lausannoise aux limitations d'horaires des abonnements tl des retraités : mobilisons-nous ! »

Discussion préalable

Pierre-Antoine Hildbrand (LE) demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de Mme Isabelle Mayor : « Bénévolat des jeunes pour les jeunes : pour un réel encouragement ! »

Discussion préalable

L'auteur demande le renvoi en Municipalité.

Thérèse de Meuron (LE) demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Postulat

de Mme Natacha Litzistorf Spina : « Intégration de l'écologie industrielle à Lausanne. »

Discussion préalable

L'auteur demande le renvoi en commission.

Sa demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

Interpellation de M. Claude-Alain Voiblet et consorts : « Fonds mondial de solidarité numérique, où va l'argent de nos contribuables ? ».

Discussion Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Daniel Brélaz, syndic ; Thérèse de Meuron (LE) ; Claude-Alain Voiblet (UDC) ; Daniel Brélaz, syndic.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation de M^{me} Florence Germond : « Péréquation financière fédérale : quels bénéfices pour Lausanne ? »

Discussion Florence Germond (Soc.), Daniel Brélaz, syndic.

Le Conseil prend acte de la réponse municipale.

Interpellation de M. Pierre Santschi : « Antennes de téléphonie mobile dans la commune. »

Discussion Pierre Santschi (Les Verts) ; Guy Gaudard (LE) ; Françoise Longchamp (LE) ; Pierre Santschi (Les Verts) ; Olivier Français, directeur des travaux ; Jean-Yves Pidoux, directeur des SIL ; Pierre Santschi (les Verts) qui dépose la résolution suivante.

Résolution
Dépôt « *Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, dans ses décisions, mette la priorité sur l'application de textes protégeant la santé des habitants de Lausanne plutôt que sur l'application de textes qui permettent ou encouragent la mise en danger de cette santé.* »

Discussion s/ résolution Olivier Français, directeur des travaux ; Yves Ferrari (les Verts) ; Guy Gaudard (LE) ; Thérèse de Meuron (LE) ; Pierre Santschi (Les Verts) ; Nkiko Nsengimana (les Verts) ; Pierre Santschi (les Verts).

Vote s/ résolution Le Conseil, à une large majorité, avec 8 oui et passablement d'abstentions, **refuse** la résolution déposée par Pierre Santschi (les Verts).

Clôture La séance est levée à 23 h 10

Le président :

La secrétaire :

.....

.....